

Le mardi 16 février 2016

Le Séminaire public du Tribunal Arbitral du Sport un franc succès

Montréal (Québec) - Des participants provenant de treize pays ont participé au Séminaire public du Tribunal Arbitral du Sport (TAS), organisé par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) sous le thème « Poursuivre l'excellence en règlement des différends sportifs », afin d'assister à des présentations, des panels et des sessions simultanées dirigés par vingt-six experts de premier plan du sport et du règlement extrajudiciaire des différends (RED). Tenu à Vancouver le 11 février 2016, l'événement a connu son apogée alors que la Ministre des Sports et des Personnes handicapées, l'honorable Carla Qualtrough, s'est adressée aux participants.

C'était la première fois depuis sa création en 1984 que le TAS tenait un séminaire au Canada. « Nous avons poursuivi l'excellence en interagissant avec des arbitres et médiateurs évoluant dans divers systèmes et des cultures juridiques et en apprenant d'eux, a déclaré Michael Lenard, Vice Président du Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport, dans son allocution de clôture, « Sincèrement, il s'agit du meilleur séminaire auquel j'ai déjà assisté ». Cet événement d'envergure internationale a d'ailleurs permis aux dirigeants du CRDSC et du TAS de discuter de futures avenues de collaboration entre les deux organismes.

« Au cours de la dernière décennie et demie, le règlement extrajudiciaire des différends a gagné en popularité au sein de la communauté canadienne du sport, a expliqué la ministre Qualtrough. Les athlètes et les entraîneurs sont maintenant mieux informés de leurs droits et de leurs obligations, et ils savent qu'ils peuvent se tourner vers une source d'expertise impartiale lorsqu'ils ont des questions. Grâce aux efforts du CRDSC, la connaissance et l'engagement à l'égard des questions liées à l'inclusion, à l'intégrité et aux véritables valeurs du sport ne cessent de grandir. »

Il était essentiel pour le CRDSC que l'événement serve non seulement à promouvoir les bonnes pratiques en RED dans le sport, mais aussi de favoriser l'intérêt des jeunes professionnels à s'investir dans ce domaine. Les étudiants en droit ou en RED inscrits au séminaire ont eu le privilège de participer à un programme de jumelage avec des arbitres et médiateurs de la liste du CRDSC afin de stimuler les occasions de réseautage et de mentorat. « Nous sommes tous très satisfaits du séminaire, a ajouté le président du conseil du CRDSC, David de Vlieger. Ce fut une expérience formidable, et nous avons pleinement apprécié l'occasion de travailler en partenariat avec le TAS pour organiser cet événement. Nous espérons qu'il se sera avéré utile et instructif pour tous ceux qui y ont participé. »

Le séminaire du TAS constituait la première journée de la conférence annuelle des médiateurs et arbitres du CRDSC, qui s'est poursuivi le lendemain avec d'autres sessions sur des sujets de l'heure tels l'expérience des parties dans les procédures du CRDSC et les enjeux entourant la discrimination, le trucage de matchs et autres formes de corruption dans le sport.

À propos du CRDSC

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi du gouvernement fédéral et financée par le Gouvernement du Canada. Le CRDSC a pour mission de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité et en fournissant une expertise et une assistance en la matière.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Marie-Claude Asselin
Chef de la direction
Téléphone : 1-866-733-7767
Cellulaire : (514) 465-7339
mcasselin @ crdsc-sdrcc.ca